

	<b>Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP</b> <b>2 décembre 2020</b> <b>Compte-rendu synthétique et relevé de décisions</b>	<i>Référence</i>	<i>CS décembre 2020</i>
		<i>Révision</i>	1
		<i>Date d'application</i>	<b>25/02/2021</b>
		<i>Version</i>	1

### Validation

	<b>Rédigé</b>	<b>Vérifié</b>	<b>Validé</b>
Date	2 décembre 2020	19 janvier 2021	25 février 2021
Prénom nom (ou nom de l'instance)	S. Kitar	Dominique Polton – Manuel Coat – Olivier Grimaud	Membres du conseil scientifique de l'EHESP

### Membres présents

Dominique Polton, Marine Ray, Philip Milburn, Pierre Le Cann, Nolwenn Le Meur-Rouillard, Frédérique Quidu, Barbara Le Bot, Isabelle Ville, Sylvaine Cordier, Philippe Colombat, Marick Fèvre

### Membres absents excusés

Dominique Lagadic, Chaïma Louati, Robert Barouki, Tobias Kurth, Christophe Barlet, Catherine Bonvalet

### Personnes de l'EHESP

Laurent Chambaud, Olivier Grimaud, Christophe Le Rat, Sarah Kitar, Michel Samson

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Introduction	<p>Dominique Polton informe de la démission de deux membres élus du Conseil scientifique : Valérie Hamdi suite à son changement de poste à l'extérieur de l'EHESP, et Claude Martin qui ne souhaite pas poursuivre compte-tenu de la prolongation de la mandature.</p> <p>La prochaine séance se tiendra le 25 février 2021 et sera la dernière réunion de cette mandature.</p>	
Actualités de l'EHESP	<p>Laurent Chambaud présente les actualités de l'EHESP.</p> <p>Concernant la <u>mandature du Conseil scientifique</u>, suite aux élections organisées pour les étudiants et doctorants, Marine Ray et Marick Fèvre représentent les doctorants pour une année de mandat. Le renouvellement de l'ensemble des instances interviendra après la dernière séance du 25 février. Les ministères n'ayant pu répondre aux demandes de modifications du décret constitutif de l'EHESP ces derniers mois, il a été fait le choix de procéder au renouvellement de celles-ci sans attendre et selon les dispositions du décret actuellement en vigueur</p> <p>Sylvie Ollitrault prendra ses fonctions de <u>directrice de la recherche</u> au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Dans l'intervalle, Olivier Grimaud assure l'intérim, aux côtés de Christophe Le Rat.</p> <p>Au <u>département SHS</u>, Jean-Marie André reprend ses fonctions d'enseignant-chercheur à temps plein, après un mandat de 9 ans à la direction du département. La nouvelle directrice du département, à compter du 1<sup>er</sup> décembre, est Françoise Jabot, nommée par le directeur de l'École.</p> <p>Au <u>département DSET-GS</u>, le processus de recrutement du directeur s'est avéré infructueux. Le directeur a choisi de ne pas retenir de candidat, compte-tenu du fait qu'aucune ne remportait l'adhésion des membres du département. Ces derniers ont proposé deux scénarios d'évolution de l'organisation du département, qui sont en cours d'examen pour une prise de décision d'ici la fin d'année afin de résoudre la situation dans ce département important qui représente l'une des trois priorités de l'école.</p> <p>A l'instar de l'UMR Irset, le dossier HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) de <u>l'unité ARENES</u> a été déposé le 6 novembre. Le projet comporte un axe autour des recherches en services et management de la santé (RSMS). Des discussions sont en cours pour la candidature de cette équipe RSMS à une labellisation par l'Inserm. Le calendrier est très serré et permettrait potentiellement une labellisation fin 2021 pour la période de 2022 à 2026. Il s'agit d'un enjeu fort pour l'école.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>La <u>mission d'expertise en soins primaires</u> (RESPIRE) confiée à Yann Bourgueil est arrivée à échéance le 30 novembre. Suite à une réunion tripartite avec l'IRDES (Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé) et la CNAM, le financement de cette mission par l'Assurance maladie n'a pas été renouvelé. Yann Bourgueil retourne ainsi à l'IRDES, et pourrait postuler à un statut de chercheur associé au sein de l'axe RSMS de l'UMR Arènes.</p> <p>Les <u>activités internationales</u> sont affectées par le contexte actuel. Le projet de filiale dédiée à l'expertise internationale sera abordé dans la suite de l'ordre du jour. Le projet d'appui au CIESPAC (Centre Inter-Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale) a démarré, avec un comité de pilotage qui s'est déroulé il y a quelques jours montrant un fort appui des parties prenantes.</p> <p>Laurent Chambaud a été nommé au conseil facultaire de l'ESPUM (École de santé publique de l'Université de Montréal), comme représentant d'établissement partenaire. Le bilan des projets communs a été effectué, dans la perspective du renouvellement de la convention de partenariat.</p> <p>La <u>crise sanitaire de la COVID-19</u> engendre des difficultés à organiser les activités de recherche et d'enseignement. La reprise des activités en présentiel est prévue pour le moment à partir du mois de janvier pour les élèves fonctionnaires (de manière alternée) ainsi que la formation continue, et plus progressivement à partir de février pour les étudiants en master. L'école développe de nombreuses activités de recherche et d'expertise, qui seront développées par la suite.</p> <p>Au niveau européen, elle est notamment impliquée dans la <i>task force</i> de l'ASPHER (Association des Ecoles de Santé Publique de la Région Européenne) et plusieurs groupes de travail thématiques</p> <p>Au niveau d'UniR (Projet Université de Rennes), l'EHESP a lancé le dispositif « ambassadeurs prévention COVID ». Marick Fèvre, chargée du projet, a permis le développement d'un module de formation qui leur est destiné, en partenariat avec l'IREPS Bretagne (Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé).</p> <p><b>Discussion :</b></p> <p>Concernant le DSET, la consultation du Comité de Direction est prévue. L'un des scénarios est issu de la mission menée par Philippe Quénel, qui propose une entité transversale pour la mise en œuvre de la priorité santé-environnement en termes de formations. Le second scénario consiste à développer des interactions plus fortes entre le DSET et le LERES (laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé).</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Concernant les soins primaires, l’EHESP continue de travailler sur ces questions au niveau de la formation et de la recherche, mais Laurent Chambaud estime que l’ancrage du travail d’expertise de Yann Bourgueil n’a pas été réussi au sein de l’école. Il s’agit pour lui d’un constat, dont les responsabilités sont partagées, et qui a conduit l’assurance maladie à ne pas renouveler son financement.</p>	
<p>Tableau de bord du plan stratégique d’établissement (PSE) 2019-2023 de l’EHESP : focus sur les indicateurs « recherche »</p>	<p>Corentin Neveu présente le tableau de bord du plan stratégique d’établissement.</p> <p><b>Discussion</b> : Ce tableau de bord est très bien conçu, avec une sélection des éléments et un visuel permettant une lisibilité immédiate.</p> <p>L’objectif de doubler le nombre de contrats doctoraux ne dépend pas uniquement de l’EHESP. L’EHESP dispose aujourd’hui de 4 contrats doctoraux en propre financés sur les ressources de l’école, 4 contrats financés par le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi que 2 contrats au niveau du parcours doctoral Santé Travail. L’EHESP souhaite en obtenir davantage, et augmenter également les contrats sur ressources propres.</p> <p>Ces indicateurs prennent en compte uniquement les enseignants-chercheurs, et n’intègrent pas les ingénieurs qui ont une activité de recherche importante, notamment en termes de publications. La disponibilité des données est l’une des contraintes. Certaines données sont recueillies au sein des unités mixtes de recherche (pour l’évaluation par le HCERES par exemple) mais cela n’inclut pas les enseignants-chercheurs qui ne sont pas rattachés aux unités dont l’EHESP est tutelle. Il faut noter par ailleurs que les indicateurs choisis peuvent évoluer, par exemple si l’objectif est atteint ou que l’actualité le nécessite. L’objectif est de disposer d’un outil qui reste agile, en s’appuyant sur un indicateur unique par chapitre et sur des données disponibles. Ce tableau de bord est conçu pour le Comité de Direction, comme un outil transversal qui présente une sélection d’indicateurs. Les choix ont été effectués avec chacune des directions concernées, mais ne reflètent pas l’ensemble des données dont elles ont besoin pour l’ensemble de leurs activités.</p> <p><b>Avis : Le Conseil scientifique, à l’unanimité, soutient la dynamique de réalisation prévue dans le plan stratégique d’établissement. Il encourage la poursuite du suivi des indicateurs, et souhaite un suivi régulier de leur évolution par le CS.</b></p>	
<p>Budget de la recherche à l’EHESP</p>	<p>Christophe Le Rat présente le budget de la recherche.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p><b>Discussion</b> : Il est précisé que les ressources propres représentent 90% du budget alloué aux activités de recherche. Cette proportion reste stable au fil des années.</p>	
<p>Projet de filiale « expertise internationale »</p>	<p>Fanny Helliott, Sylvie Prioul et Laurence Théault présentent le projet de filiale expertise internationale</p> <p><b>Discussion</b> : Le projet est intéressant et constitue un moyen efficace de développer l'expertise. Dans le cadre d'expertises autour de systèmes de santé étrangers, les questions de protections sociales seront indissociables de la santé publique, et un rapprochement avec l'EN3S (École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale) devrait être envisagé. Laurent Chambaud est persuadé que des interactions pourraient être intéressantes, mais le directeur de l'EN3S a indiqué suite au rapport Thiriez, qu'il n'était pas favorable au rapprochement des deux écoles. Les activités internationales pourraient être une première occasion de collaboration, notamment au travers de la mobilisation d'experts de l'EN3S. A l'EHESP, deux enseignants travaillent également sur les questions de protection sociale, avec une expertise internationale.</p> <p>Ce projet serait l'occasion de mettre en place un réseau qui permette de rassembler toutes les compétences à l'échelle de la France et ainsi faire valoir l'excellence de l'expertise française. La mobilisation des experts repose d'une part sur les forces internes, qui sont déjà très sollicitées dans le domaine du management hospitalier mais beaucoup moins dans les autres domaines ; et d'autre part sur le développement d'un réseau, constitué notamment d'anciens élèves de l'école, qu'il s'agirait de former pour obtenir une certification spécifique de l'EHESP. Les liens avec les autres structures françaises devront être approfondis, comme l'Agence Française du développement et Expertise France qui disposent déjà d'une convention de partenariat avec l'EHESP et qu'il sera nécessaire de faire évoluer dans le cadre de ce projet, ou d'autres partenaires à approcher comme le réseau French Healthcare. L'objectif est de mobiliser les partenaires pour travailler en synergie plutôt qu'en compétition, et ainsi faire peser la France dans le paysage européen des écoles de santé publique.</p> <p>Dans le cadre de la restructuration de l'observatoire national de la qualité de vie au travail, l'une des mesures concerne la mise en place d'un réseau de recherche en qualité de vie au travail. L'EHESP a un rôle important à jouer dans ce cadre pour identifier les équipes et les chercheurs qui travaillent dans ce domaine et ainsi avoir une visibilité à l'échelle internationale. La fédération d'un réseau de chercheurs dans ce domaine relève des activités de l'EHESP, en lien notamment avec son équipe en RSMS. Par ailleurs la filiale pourrait faire des propositions en liens avec ces partenaires, pour diffuser l'expertise de ce réseau à l'international.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Le modèle de gouvernance de la filiale propose un comité d'examen des projets (avec notamment la DRI, la DE, la DR), qui permettra de donner un avis sur l'opportunité du portage de chacun de projets par la DRI ou par la filiale. Les activités qui génèrent des bénéfices tomberont dans le giron de la filiale. La DRI continuera par ailleurs à développer d'autres activités autour de la formation, de l'animation des partenariats et réseaux internationaux. Concernant les autres instances, la composition du conseil de surveillance n'est pas encore arrêtée, mais il est envisagé d'inclure des personnes qualifiées, des partenaires, des bailleurs de fonds.</p> <p><b>Avis : Le Conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité pour la création de la filiale et la poursuite de ses activités.</b></p>	
<p>Auto-évaluation HCERES des 4 écoles doctorales (ED) en co-accréditation et lien avec le réseau doctoral en santé publique (RDSP), bilan et projet synthétique</p>	<p>Sylvie Ollitrault, Pierre Le Cann, Olivier Grimaud et Philippe Milburn présentent les dossiers HCERES des écoles doctorales en co-accréditation.</p> <p>Discussion : Les présentations font apparaître des différences importantes, par exemple en ce qui concerne le fléchage des contrats doctoraux. En Sciences humaines et sociales, l'enjeu repose sur la préservation de la liberté académique des chercheurs, et le choix du non-fléchage des contrats permet aux directeurs de thèse de présenter le candidat et le sujet qu'ils choisissent. Pour l'école doctorale STT (sociétés, temps, territoire), l'enjeu était le fléchage des laboratoires mais il a été décidé de les mettre en concurrence. Pour Biologie Santé, il s'agit d'un concours pour l'attribution des contrats des établissements mais d'autres modalités de financements sont possibles via les ressources propres.</p> <p>A noter qu'en 2021, l'équipe d'accueil MOS (Management des organisations en santé) existe toujours, dans une période de transition avant la création de l'équipe RSMS au sein de ARENES prévue en 2022.</p> <p><b>Avis : Le conseil scientifique émet un avis positif à l'unanimité sur les dossiers des écoles doctorales.</b></p>	
<p>Travaux de recherche et activités d'expertise sur la COVID</p>	<p>Olivier Grimaud et Sarah Kitar présentent les travaux de recherche et activités d'expertise sur la COVID. La synthèse met en évidence 25 projets en cours, auxquels s'ajouteront ceux qui sont déposés. Les thématiques couvertes sont : RSMS, évaluation d'impact, prévention et comportements, surveillance et modélisation, vaccins. Les projets sont menés pas les labos affiliés à l'EHESP (14/26) mais également par les EC de l'EHESP affiliés à d'autres structures de recherche (11/26).</p>	<p><b>Ce point est à mettre à nouveau à l'ordre du jour du prochain CS, avec la présentation de</b></p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p><b>Discussion :</b> La diversité et le nombre important de recherches et expertises en cours montrent que l'école est ancrée sur des thématiques majeures et d'actualité.</p> <p>Un travail important de rassemblement de l'information a été effectué. Il met en lumière la difficulté à accéder à l'information en temps réel, sans attendre les publications ou rapports produits, et sans alourdir les processus.</p> <p>La présentation rend compte de l'importance des travaux de recherche menés par des enseignants-chercheurs non rattachés à des unités dont l'EHESP est tutelle, alors que le conseil scientifique a souvent centré ses travaux sur les unités dont l'EHESP est tutelle. Il faut souligner que les enseignants-chercheurs ont de plus en plus tendance à se rattacher aux unités dont l'EHESP est tutelle.</p> <p>L'observatoire national de la qualité de vie au travail de professionnels de santé est intéressé par les résultats des recherches concernant l'impact de la COVID sur la qualité de vie au travail des soignants, qu'il pourra mettre à disposition sur son site internet.</p>	<p><b>certains projets plus en détail.</b></p>
<p>Préparation du bilan de la mandature en vue de la dernière séance du conseil scientifique</p>	<p>Dominique Polton présente une proposition de trame pour le bilan de la mandature du conseil scientifique.</p> <p><b>Discussion :</b></p> <p>Le conseil scientifique a joué un rôle particulièrement important, grâce à la mobilisation de ses membres et aux débats nourris au cours des séances, concernant la structuration des recherches en services et management de la santé (RSMS).</p> <p>Il serait intéressant de faire apparaître les dossiers qui semblent encore à travailler pour le prochain Conseil scientifique et qui représentent un enjeu important, comme la question du rattachement aux Unités dont l'EHESP est tutelle. Un enjeu important pour la prochaine mandature repose sur le fait d'impliquer davantage les membres et notamment les personnes extérieures, pour leur permettre de s'investir de manière plus proactive sur les différentes questions et ainsi apporter une contribution utile.</p> <p>Dominique Polton envisage de proposer également une note personnelle en complément du bilan, si nécessaire.</p>	<p><b>Le document sera complété et soumis par mail, avant validation lors de la prochaine séance.</b></p>